

Contribution de Pierre Bouchet, section Aix-en-Provence Fédération Paca
au
Sous chapitre 2-8 «Emploi et conditions de travail »

On sait bien quels facteurs sont favorables au plein emploi, mais la difficulté réside à les mettre en place, car ils sont tous liés à des structures en place, qui souhaitent ne rien changer, ou à la culture socio politique du pays, qui ne se transforme pas en un jour.

Comme on ne transforme pas les conditions de traitement de la question de l'emploi, on observe alors que le seul paramètre qui joue est la situation économique ; or, le MoDem propose dans le document préparatoire d'adopter une attitude volontariste, humaniste.

Une solution est alors envisageable, d'autant que le contexte se prête aux changements nécessaires et qu'ils sont même tous les jours plus indispensables.

Deux conditions sont essentielles pour traiter efficacement le problème de l'emploi

- Il faut une excellente coopération, en confiance, entre les entreprises, les pouvoirs publics et les services qui accompagnent les personnes qui ont à se préoccuper de trouver un emploi ou d'en changer ; toute césure entre ces acteurs est catastrophique ;
- Il faut que la personne qui cherche un emploi ait un interlocuteur unique qui le suive depuis qu'elle déclare sa situation jusqu'à ce qu'elle ait trouvé un emploi effectivement, c'est-à-dire qu'on ait vérifié après six mois qu'elle est réellement intégrée dans son nouveau poste, sans risque d'échec.

On pourrait être porté à évoquer d'autres conditions, par exemple qu'il faut disposer des formations adéquates, mais, si les deux conditions ci-dessus sont remplies, et si tous essayent de faire de leur mieux, toutes les autres conditions seront effectivement remplies.

Comment fait-on pour savoir que le diagnostic ci-dessus est bon ? Eh bien on va voir où ça marche et on analyse les facteurs de succès : qu'on observe un pays, tel que la Suède par exemple, ou les opérateurs, en France, qui ont de bons résultats dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi, la conclusion est la même.

La France ne respecte ni l'un ni l'autre de ces facteurs de succès et elle est donc la pire ou dans les pires en Europe.

1er facteur : la coopération, en confiance, entre les entreprises, les pouvoirs publics et les services qui accompagnent les personnes.

Les pouvoirs publics doivent, pour envisager le début d'une attitude volontariste, réunir les compétences en matière de formation et de développement économique c'est une raison qui suffirait pour décider de fusionner les départements et les régions, même s'il n'y en avait pas d'autres.

François Bayrou l'a parfois évoqué ; il y a un entrefilet sur ce point dans le document préparatoire au congrès ; je fais une contribution sur ce point dans le sous chapitre 3-5 « Réforme de l'état et des collectivités territoriales ».

En tout cas, pas de possibilité de politique volontariste et humaniste sur l'emploi sans fusion non seulement de ces collectivités mais aussi sans la constitution d'une direction à l'emploi, se coordonnant avec les directions de l'économie et de l'éducation.

Il faut donner aux régions la charge du développement économique ; c'est indispensable pour conduire un développement économique effectif, l'état central ne pouvant pas faire autre chose que des incitations financières jamais efficaces, souvent contre productives.

Je fais une contribution qui traite de cela aussi pour le sous chapitre 3-5 « Réforme de l'état et des collectivités locales »

Il faut aussi que les directions régionales apprennent à travailler en confiance avec les entreprises ; c'est généralement le contraire aujourd'hui, mais le MoDem a une philosophie différente comme rappelé en particulier dans le document préparatoire au congrès ; reste encore à faire passer cette philosophie évoquée en interne à une réalité sur le terrain ; il faut que les élus locaux connaissent le monde de l'entreprise, s'y sentent à l'aise et inspirent confiance aux chefs d'entreprise, ce qui est possible mais n'est pas le cas aujourd'hui.

La proximité, en confiance, avec les services d'accompagnement des demandeurs d'emploi relève des pouvoirs publics, qu'il s'agisse de services publics ou privés ; c'est une exigence qu'ils doivent remplir.

2^{ème} facteur : une seule personne pour accompagner un demandeur d'emploi

C'est facile à faire ; c'est le guichet unique ; encore faut-il faire plus qu'en parler ; encore faut-il que ceux qui font ce travail connaissent l'entreprise et aient confiance en elle, et qu'ils aient la qualité humaine indispensable.

C'est facile à vérifier, et indispensable de le faire, si on se décide à suivre la qualité des services aux usagers. Je propose pour cela de généraliser la démarche « qualité publique » dans ma contribution au sous chapitre 3-1 « démocratie ».

On peut aller beaucoup plus loin ; c'est selon moi un devoir envers les citoyens et indispensable pour atteindre l'objectif de 4 à 5% du taux de chômage indiqué dans le document préparatoire au congrès.

Pour cela, il faut anticiper et savoir accompagner les périodes de changement d'emploi plus finement. C'est le secret majeur des suédois ; cela a été fait en France, dans le nord.

Il faut un observatoire du tissu économique, diagnostiquer les compétences qui vont se périmer, celles qui vont se développer. Rapprocher ensuite des effectifs et en déduire les ajustements à faire. Les faire.

Faire les ajustements exige une maturité suffisante de tous et que l'on sache gérer la situation de quelqu'un qui a toujours un emploi, mais sur une compétence en décroissance de besoin et qui accepte de se former à autre chose ; son employeur supporte alors une certaine indisponibilité ; il faut que l'accompagnement de ces personnes soit organisé et l'on voit bien que l'on ne règle pas la question à coup de lois, surtout si elles sont conçues par des technocrates. Il faut que le dispositif soit conçu conjointement par des acteurs de la société civile et des services de l'état et des élus.

La difficulté est donc un changement de culture, d'abord du monde politique.